Olivia Heilpern

OF COUNSEL AVOCAT AU BARREAU DE LYON



Olivia a exercé durant près de dix ans au sein de cabinets à dimension nationale et internationale. Elle dédie son activité à l'accompagnement et à la défense des entreprises en droit du travail et mobilité internationale.

Elle travaille ainsi au service des entreprises tant en conseil opérationnel, que sur des problématiques de restructuration, de croissance ou de mobilité.

Elle intervient sur l'ensemble des domaines du droit social, tant sur les problématiques individuelles (contrats de travail, rémunération, négociation, licenciement), que collectives (accord collectif, instances représentatives du personnel, hygiène et sécurité, etc.).

Elle assiste notamment les sociétés et groupes de sociétés en matière de réorganisations et de restructurations (licenciements collectifs, plans de départ volontaire, transferts de salariés, etc.), d'audits sociaux (audits de conformité, audits d'acquisition, etc.), ainsi que dans la gestion des aspects sociaux de leur politique de croissance.

Olivia conseille également les sociétés et groupes français et étrangers dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de leurs politiques de mobilité internationale (détachement, expatriation, embauche de main d'œuvre étrangère, etc.).

Elle représente et défend enfin entreprises et dirigeants dans le cadre de contentieux devant les juridictions civiles, pénales et administratives.

Exemples d'Opérations

Relations individuelles (contrats de travail, politique de rémunération, droit disciplinaire, licenciements, départs négociés)

Relations collectives (élections professionnelles, relations avec les instances représentatives du personnelles, statuts collectifs, durée et aménagement du temps de travail, hygiène et sécurité)

Réorganisations/restructurations d'entreprises et fermetures de sites appartenant à des groupes français et étrangers opérant dans divers secteurs (notamment rédaction de plans de sauvegarde de l'emploi, de plans de départs volontaires et d'accords de rupture conventionnelle collective, transferts de salariés dans le cadre de l'article L. 1224-1 du Code du travail, harmonisation de statuts collectifs)

Audits sociaux d'acquisition et de conformité, évaluation des risques financiers

Gestion des relations entre les dirigeants salariés et/ou mandataires sociaux et les entreprises (rédaction du contrat de travail ou du mandat social, négociation de la rémunération)

Politiques de rémunération, d'épargne salariale et d'actionnariat salarié



Expertise

RELATIONS INDIVIDUELLES ET COLLECTIVE DE TRAVAIL

RESTRUCTURATIONS ET TRANSFERTS D'ENTREPRISES

SANTE ET SECURITE

AUDITS SOCIAUX

SECURITE SOCIALE ET PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE

FONCTION PUBLIQUE

MOBILITE INTERNATIONALE

CONTENTIEUX INDIVIDUEL ET COLLECTIF

o.heilpern@soulier-avocats.com

Tel + 33 (0)4 72 82 20 80 Fax + 33 (0)4 72 82 20 90 www.soulier-avocats.com

Olivia Heilpern

OF COUNSEL

AVOCAT AU BARREAU DE LYON



Conseil, assistance, rédaction d'accords collectifs

Mobilité internationale (détachement, expatriation, création d'entités en France ou à l'étranger et gestion des salariés)

Contentieux individuel et collectif devant les juridictions prud'homales, pénales et de sécurité sociale (licenciement, résiliation judiciaire, contentieux des élections, responsabilité pénale du chef d'entreprise, contentieux URSSAF, etc.)

Expérience Professionnelle

- Avril Avocats, Associée, depuis 2022
- OREN Avocats, Associée, 2021-2022
- Fiducial Legal By Lamy, Collaboratrice, 2019-2021
- Fromont Briens, Collaboratrice, 2014-2019
- August & Debouzy, Stagiaire, 2014

Formation

• DJCE (Diplôme de Juriste Conseil en Entreprise) – Certificat de spécialisation en Droit Social, Université de Rennes, 2011

Langues

- Français
- Anglais
- Polonais